

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026

Où en sommes-nous ?

Depuis notre dernier Plan Stratégique de 2019-2022, le monde a connu des changements sans précédent dans de nombreux domaines : sociaux, technologiques, scientifiques, culturels, etc. Les changements sont si nombreux et leur ampleur est telle qu'il est presque risqué de faire une planification quatre ans à l'avance. Dans ces conditions, il pourrait être tentant de renoncer à toute planification, mais les progrès et les bons résultats sont rarement le fruit du hasard. Ils ont besoin d'une direction, même s'il n'est pas possible de définir l'itinéraire exact. Par conséquent, cette nouvelle phase doit se caractériser par une planification dynamique et flexible, et par la volonté de s'adapter constamment aux changements et aux nouveaux besoins.

Dans un contexte de crises mondiales de plus en plus interconnectées, nous avons, en tant qu'humanité, de nombreux défis critiques à relever, pour lesquels des solutions partielles ne sont guère utiles. Les enjeux mondiaux ont de plus en plus d'impact sur les réalités locales. Transition écologique et numérique, menaces sanitaires, changements démographiques majeurs, mouvements migratoires, inégalités économiques croissantes, montée des populismes, intolérance, violence, etc. Tous exigent que nous réorientions nos efforts dans la même direction et que nous unissions nos volontés afin de réaliser des progrès par rapport à l'ensemble des défis exprimés dans les Objectifs de Développement Durable.

En tant que Villes Éducatrices, nous nous sommes efforcées d'atténuer les pires effets de la pandémie et de l'urgence climatique, et nous devons maintenant œuvrer afin de faire partie d'une reprise durable, en intégrant la dimension des soins et en aidant à accompagner les transitions nécessaires ; en devenant des laboratoires locaux de problèmes mondiaux.

Le contexte mondial actuel a également mis en évidence l'importance des gouvernements locaux dans la construction d'une culture de la paix, avec l'ouverture de voies de dialogue et la promotion de la démocratie et de la solidarité locales. La construction d'environnements pacifiques, inclusifs et durables dans lesquels tous les membres de nos communautés peuvent s'épanouir nous rend encore plus conscients de l'importance du rôle que joue l'éducation dans la création d'opportunités.

Dans ce contexte, les gouvernements locaux et, par extension, leurs réseaux, doivent créer des instances de dialogue et de collaboration avec les différents niveaux de gouvernement qui ont

un impact sur le territoire et avec les citoyens, et la pluralité et la diversité de leurs institutions. Pour servir les citoyens et citoyennes et améliorer la qualité de l'administration publique, nous ne pouvons pas décider ou agir seuls.

Par conséquent, l'AIVE et ses membres entendent continuer à promouvoir des instances de dialogue locales, régionales et internationales et participer aux instances de débat de CGLU.

Les villes et les villages de l'AIVE jouent un rôle clé dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (Agenda 2030) ; notre connaissance du territoire et de ses acteurs, l'échange d'expériences, le transfert de connaissances, la formation des élus et du personnel technique nous donneront accès à des solutions durables aux problèmes urbains communs et à des tribunes pour partager nos politiques locales et nos bonnes pratiques.

Comment ce Plan a-t-il été élaboré ?

Le travail de définition des objectifs qui composent ce plan a été réalisé en tenant compte de différents points de vue, par un processus d'écoute ainsi que sur la base de l'expérience et des connaissances accumulées. Les résultats du précédent Plan Stratégique 2019-2022 mettent en évidence la réalisation d'une série d'objectifs, ce qui constitue en même temps une source d'encouragement pour continuer à travailler de manière rigoureuse, ordonnée, planifiée et consensuelle, en évaluant les actions entreprises.

Partant de la conviction que la collaboration de tous est essentielle pour un document qui marquera notre action au cours des quatre prochaines années, ce plan a été élaboré de manière participative avec l'intention de disposer d'orientations de travail claires pour les années à venir, mais suffisamment dynamiques pour pouvoir nous adapter à un contexte changeant.

Toutes les villes du réseau ont été invitées à collaborer à ce processus de co-création. Des contributions ont été reçues de plus de 120 villes de 10 pays qui ont activement collaboré par leurs apports à ce moment de délibération et de consultation pour baliser le chemin de la feuille de route de l'Association pour la prochaine étape. Certaines de ces villes sont des ajouts récents au réseau, d'autres ont plus de 20 ans à leur actif. Ce document contient un résumé de l'union des points de vue, des priorités et des espoirs, ainsi que du travail collectif que nous avons l'intention de réaliser afin de répondre à nos besoins, intérêts et aspirations.

À cette fin, nous avons évalué nos forces, faiblesses, opportunités et menaces.

MOFF

Forces : Reconnu pour sa longue trajectoire historique. L'AIVE n'entre pas en concurrence avec d'autres réseaux, mais parvient à influencer les politiques publiques locales grâce à des collaborations avec des acteurs divers.

Le soutien soutenu de la Mairie de Barcelone et le respect du paiement des cotisations des villes associées.

Faiblesses : Absence de présence dans de nombreux pays. Equipe humaine insuffisante au Secrétariat

Opportunités : les villes se positionnent comme des laboratoires de solutions innovantes

Menaces : l'appartenance à des réseaux internationaux, et ses avantages sont souvent remis en question. Les changements d'autorités rendent difficile le maintien de l'engagement d'adhésion dans de nombreux territoires.

Quel est notre but ?

Avec Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), nous entendons avoir un impact sur trois domaines spécifiques : sur la **gouvernance** locale des municipalités qui composent le réseau, afin de pouvoir avoir un impact sur **les personnes** vivant dans ces municipalités et sur leur relation avec **la planète**. Nous entendons faire tout cela par le biais de l'éducation et en collaboration avec d'autres organisations, agences et entités ayant des intérêts communs.

Gouvernance

Dans un monde de plus en plus urbanisé, qui révèle des modèles de développement inégaux et non durables, les Villes Éducatrices prônent une gouvernance à plusieurs niveaux et une décentralisation efficace qui reconnaisse la valeur de la proximité et de la connaissance des différents acteurs présents dans l'environnement, afin de promouvoir des moyens de subsistance décents qui permettent de répondre aux attentes des personnes et protègent leurs droits sans laisser personne ni aucun lieu, rural ou urbain, derrière.

À mesure que la désinformation se répand, la méfiance à l'égard des élus et des gouvernements augmente également. Pour aborder bon nombre de ces problèmes, il faudra toutefois travailler en faisant preuve de courage et d'honnêteté pour s'attaquer aux causes profondes, complexes et variées, des injustices sociales et des discriminations.

C'est pourquoi les municipalités membres de l'AIVE entendent travailler à partir de la proximité, en générant des opportunités permettant de réduire les inégalités et de construire des sociétés prospères qui contribuent à regagner la confiance dans leurs institutions, en réalisant des progrès en matière de cohésion, de transparence et de reddition de comptes. Cette transparence accrue nous donnera accès à davantage de ressources publiques et privées pour atteindre les objectifs sociaux et environnementaux que nous nous sommes fixés. Le tout en vue de promouvoir des villes et des territoires justes, durables et équitables, pour un monde de paix, de justice et de solidarité.

Il faudra pour cela promouvoir des mécanismes de prise de décision et des pratiques transformatrices, fondés sur des valeurs d'empathie et de dialogue, qui déboucheront sur des

territoires plus unis et prospères, avec des niveaux élevés de qualité de vie et de bien-être social.

Former les jeunes générations à l'engagement et les intéresser aux affaires publiques sera essentiel pour réussir à les impliquer dans l'avenir de leurs territoires. À cet effet, nous entendons continuer à créer des instances d'écoute afin de veiller à ce que leurs opinions soient prises en compte.

Personnes

Les personnes sont la véritable force de nos communautés. Les villes peuvent promouvoir et diriger des processus, mais l'avenir de nos villes dépend dans une large mesure de notre capacité à savoir écouter nos habitants et habitantes, à comprendre leurs besoins et leurs aspirations, et à savoir les motiver à s'impliquer dans l'amélioration de leurs communautés. Pour ce faire, nous devons prendre en compte toutes les générations, les entités, les groupes universitaires et les groupes d'influence, et les impliquer dans des processus participatifs.

Nous encouragerons également l'apprentissage tout au long de la vie afin de fournir aux citoyens et citoyennes les outils nécessaires et de les préparer à faire face et à s'adapter à un monde en constante évolution.

En tant que Villes Éducatrices, nous donnerons la priorité aux politiques publiques qui répondent aux besoins des personnes, notamment les plus vulnérables, et à la protection des droits humains, de la mémoire, de la dignité, de la diversité et de l'égalité des chances.

Dans les années à venir, de nouvelles vagues migratoires seront enregistrées, motivées par les guerres, la subsistance, les conditions économiques précaires de nombreux pays et le changement climatique. Il sera donc nécessaire de travailler à l'élaboration d'une notion de citoyenneté qui valorise la diversité comme source de richesse ; et de mettre en œuvre des politiques d'inclusion en coordination avec tous les acteurs concernés.

Au niveau local, toutes les communautés présentes dans la municipalité doivent être reconnues comme voisines et, en tant que telles, comme détentrices de droits et de responsabilités et contributrices à la communauté. À cette fin, nous entreprendrons des actions décisives pour que nos populations aient non seulement accès à une éducation formelle de qualité, mais éveillent également le goût de l'apprentissage tout au long de la vie sous de multiples angles et opportunités, et nous encouragerons l'éducation à la citoyenneté mondiale, au bon vivre-ensemble et un développement collectif harmonieux.

Nous devons également trouver le moyen de continuer à protéger les droits fondamentaux, tout en évaluant les nouveaux droits et les nouveaux besoins essentiels (tels que le droit à la connectivité et la nécessité de combler la fracture numérique), et de veiller à ce que l'ensemble des citoyens et citoyennes ait la possibilité de mener une vie digne et de bénéficier du progrès.

Planète

Alors que le monde transforme sa relation avec la nature de manière inédite, les gouvernements locaux doivent être à l'avant-garde de la promotion d'une nouvelle vision de notre avenir commun, vers une transformation écologique. Une transformation qui aille au-delà des politiques extractivistes et de la recherche de l'efficacité énergétique, et qui protège la biodiversité et promeuve des modes de production et de consommation propres, durables, inclusifs et respectueux de l'environnement.

Dans ce contexte, l'éducation doit être placée au centre de tout effort d'adaptation et de transformation. L'adaptation consiste à réduire les vulnérabilités et à renforcer la résilience face aux impacts. C'est pourquoi les Villes Éducatrices continueront de travailler à la sensibilisation et à la promotion d'attitudes et de modes de vie plus durables, et à l'atténuation des conséquences dramatiques du changement climatique ; en faisant prendre conscience à la population que ses décisions ou ses choix de consommation peuvent accroître ou atténuer les inégalités sociales et environnementales au-delà de ses frontières ou limites administratives ; en soulignant l'interrelation entre les humains, les générations et le sentiment du bien commun. La célébration de 2024 dans la ville de Curitiba, sous le slogan "*Éducation à la Durabilité pour la Ville Éducatrice*", contribuera à faire avancer la réflexion et à approfondir les bonnes pratiques en matière de solutions climatiques innovantes.

La dimension de soins sur laquelle l'AIVE travaille, et qu'elle souhaite continuer à renforcer, repose sur la conviction que la santé de nos territoires va au-delà des soins et de l'éducation à la santé. Cela devra inclure l'égalité d'accès aux services de santé et l'engagement envers un écosystème de services de base permettant des avantages égaux et l'accessibilité à des espaces publics sûrs et verts.

Nous visons également à être une organisation respectueuse de l'environnement, en prenant des mesures afin de réduire l'impact écologique dans l'organisation de nos événements et réunions.

Comment y parviendrons-nous ?

Objectif	Action
Renforcer les <u>valeurs partagées</u> et les capacités des gouvernements locaux en développant des <u>outils</u> qui contribuent à l'amélioration des politiques et des services publics locaux.	<u>Formation</u> présentielle et virtuelle, réalisation de consultations et élaboration de publications.
Promouvoir l'<u>aspect éducatif des politiques publiques</u>	Faire des recommandations et diffuser des bonnes pratiques, publications, etc.
Diffuser et <u>faire reconnaître des projets</u> et des initiatives locales à l'échelle internationale.	
Créer des <u>instances de débat et d'apprentissage</u> régionales et nationales pour la génération et le transfert de connaissances, et pour que les villes apprennent les unes des autres.	Organisation de <u>Congrès Internationaux</u> en 2024 et 2026, appel au <u>Prix des Villes Éducatrices</u> tous les deux ans et à travers d'autres tribunes internationales.
Développer des <u>projets communs</u>	Lancement de <u>projets pilotes</u> permettant leur modélisation et leur extension à d'autres villes du réseau.
Promouvoir des <u>visites d'étude</u>	Encourager les visites de terrain dans le cadre des réunions des réseaux territoriaux et des congrès internationaux.
Générer des <u>synergies avec d'autres acteurs</u> ayant des défis et des intérêts similaires, et des objectifs proches de ceux de la fondation.	Signer des <u>accords</u> , rechercher des intersections, des connexions par le biais de réseautage.
Formular recomendaciones en torno a las cuestiones clave	<u>Déclarations</u> des Congrès, Journées internationales, autres.
Encourager des <u>mécanismes de participation et de dialogue</u> afin que les membres intéressés par l'identification de problèmes et l'exploration de solutions pouvant être traduites en politiques viables puissent s'impliquer.	Consultations, dialogues, cafés virtuels, réunions de réseaux territoriaux et thématiques.
Promouvoir des campagnes	Journée Internationale de la Ville Éducatrice
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les instruments de communication • En ce qui concerne la Banque de Données, il est envisagé de réformer la visualisation en incorporant des innovations, afin d'obtenir une 	Explorer de nouveaux canaux en profitant des possibilités d'innovation offertes par la numérisation, en promouvant des mécanismes de diffusion en ligne des activités et en innovant dans les formats et les mécanismes de

meilleure visualisation des contenus.	transmission des connaissances.
Renforcer les liens entre les personnes expertes, les universitaires, les intellectuelles et les décideurs politiques pour débattre des grandes questions qui préoccupent les villes et rechercher des solutions communes.	Dialogues, tables rondes, demandes d'articles, collaboration à des publications, projets communs, formations, etc.
Renforcer les liens avec les centres universitaires et de recherche	Accords pour concevoir une formation spécialisée et intégrer la perspective de Ville éducatrice dans les études existantes.
Donner la parole aux maires en tant que protagonistes des transformations locales	Intégrer le point de vue des maires dans les publications et les réunions nationales, régionales et internationales.
Encourager un plus grand dialogue et une plus grande implication de la jeunesse dans les questions locales.	Promouvoir une plus grande participation des jeunes aux activités de l'AIVE (dans les congrès, les formations, etc.).
Intégrer la perspective de genre	Veiller à l'équilibre entre les sexes et à la diversité des origines dans les différentes activités de l'AIVE, qu'il s'agisse de tribunes présentielle ou de la réalisation de publications.
Réclamer le financement nécessaire à l'exercice des compétences municipales et garantir la présence des gouvernements locaux aux tables de décision.	Maintenir et accroître la collaboration avec CGLU et ses membres et dans le dialogue avec les agences des Nations Unies et autres organismes internationaux.
Faire connaître les priorités et le travail de l'AIVE et de ses membres et ses réseaux, notre vision et nos valeurs.	L'extension du réseau à de nouveaux territoires, en élargissant le réseau de contacts et la portée des propositions et des activités, au-delà des quelque 500 villes actuellement membres, afin d'accroître l'impact des actions et de gagner en visibilité. Planifier des actions pour célébrer le 35e anniversaire de la Charte des Villes Éducatrices afin d'accroître la connaissance de celle-ci par les citoyens et citoyennes.
Amélioration continue de la gouvernance.	Convoquer les réunions du Comité Exécutif (minimum deux fois par an) pour suivre le plan stratégique et formuler des propositions, et promouvoir son renouvellement partiel afin que cet organe de direction soit représentatif des différents territoires qui composent l'AIVE et pour assurer sa motivation. Organiser des réunions annuelles de l'Assemblée Générale, afin de rendre

	<p>des comptes et de dialoguer avec les villes partenaires.</p> <p>Renforcer la communication avec et entre les réseaux territoriaux.</p>
<p><u>Évaluation</u> du travail effectué et reddition de comptes.</p>	<p>Se conformer aux exigences comptables et contractuelles du secteur public en préparant un budget annuel équilibré entre les dépenses et les recettes, afin d'éviter d'encourir un déficit à la fin de chaque exercice.</p> <p>Se soumettre à des audits et établir des rapports d'Activité. Rendre compte de tout cela dans la section transparence du site web.</p>
<p>Amélioration du service offert par le Secrétariat.</p>	<p>Renforcer la composition et la formation de l'équipe du Secrétariat afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des villes et renforcer la durabilité de l'institution.</p>

Comment saurons-nous si nous y parvenons ?

Ce plan stratégique s'étendra jusqu'à la fin de 2026 et sera décliné chaque année. Une consultation aura lieu fin 2024 pour procéder aux ajustements et vérifications nécessaires pour rectifier le tir si nécessaire. Des rapports annuels seront également rédigés pour rendre compte des progrès accomplis.